

EPU Vallée du Doux

Eglise Protestante Unie de la Vallée du Doux
8 Square Chazallon - 07270 LAMASTRE
Courriel : epuvalléedudoux@orange.fr
Téléphone : 04 75 06 41 47

ÉDITORIAL des Présidentes : En chemin vers une vie nouvelle, une relation de confiance avec Dieu

Cela fait maintenant quelques mois que nous sommes sans Pasteur, nous avons pu prendre nos marques, nos repères et certaines habitudes au sein du conseil presbytéral. C'est un temps nécessaire qui nous aide à entreprendre ensemble pour notre communauté et servir notre Seigneur.

Il y a peu de temps, nous avons pu entendre un message préparé par l'équipe du consistoire Eyrieux Doux à l'occasion de la fête de la réformation*. C'était le récit de la guérison de Bartimée, il était aveugle mais sa foi l'a sauvé ! cette attitude de foi, proclame en Jésus le seul Sauveur. Ce récit, nous aide à mieux comprendre l'histoire de notre protestantisme. C'est une démarche de foi qui nous permet de bien voir et reconnaître le chemin que nous empruntons.

Comme Bartimée nous sommes sauvés par la foi.

Mais, il ne faut également pas perdre de vue notre connexion avec notre Dieu, par la lecture de sa Parole et par la prière.

Le seigneur nous a fait ce cadeau de pouvoir être connecté à lui, et pour cela il nous a laissé son Esprit Saint.

Que dieu vous bénisse !

« Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce afin d'obtenir compassion et de trouver grâce pour être secourus au moment opportun » Hébreux 4. 16

Alexandra Lopez co Présidente

Histoire de la Réforme

L'histoire a retenu la date du 31 octobre 1517 pour évoquer la date de naissance de la Réforme. Ce jour-là, selon la tradition, Luther a affiché sur les portes de l'église du château de Wittenberg ses 95 thèses sur « la vertu des indulgences ». Les historiens sont partagés sur la véracité de l'affichage, mais c'est dans ce traité que le jeune moine expose ses thèses qui conduiront à la rupture avec Rome.

L'humain devant Dieu

Le fondement spirituel qui définit le protestantisme est la grande affirmation de la justification par la foi.

Cette découverte révèle le renversement qui fonde la Réforme : Ce ne sont pas nos actes de justice qui nous rendent justes devant Dieu, c'est parce que nous sommes justes en Jésus-Christ que nous pouvons accomplir des actes de justice.

L'humain devant son prochain

Suite aux quatre-vingt-quinze thèses, la diffusion des idées de Luther a suscité une agitation qui a ébranlé les états allemands et a conduit à l'excommunication du Réformateur.

Le principe protestant se définit à partir de deux éléments.

- Agir selon sa conscience.
- Laisser cette conscience être éclairée par l'Évangile.

Pertinence du protestantisme

De ces deux affirmations, nous pouvons tirer trois conséquences.

La vitalité du protestantisme repose sur la capacité de ses membres à exercer leur liberté de conscience et à se laisser inspirer par la Bible.

Si le protestantisme est fondé sur la liberté de conscience éclairée par l'Évangile, les institutions deviennent secondes.

De même qu'il y a plusieurs évangiles, parce qu'un seul ne suffit pas pour dire l'événement Jésus-Christ, il y a plusieurs Églises parce qu'aucune n'épuise à elle seule la richesse de l'Évangile.

Nous les avons vécu

Départ de Diane Debey

Le 6 juillet 2024 notre Pasteure Diane Debey nous a fait ses adieux. Pour marquer cet évènement, une réception chaleureuse s'est tenue au temple de Désaignes, rassemblant de nombreux paroissiens. Sylvène Auberville la Présidente du consistoire, Monsieur le Maire de Désaignes François Soubeyrand ont pris la parole pour l'occasion. La célébration s'est poursuivie avec des chants et des danses, avant la remise de cadeaux à Diane et Patrice son époux, le tout s'est terminé par un apéritif. Un moment très convivial dans une ambiance empreinte d'émotion et de chaleur humaine.



Eté 2024

Le 27 juillet nous avons rendez-vous dans le parc du presbytère de Lamastre pour un barbecue. Apéritif, grillades et frites étaient au menu, et ensuite nous avons chanté avec un karaoké louanges. Chacun a joué le jeu. Les participants ont apprécié ce moment très chaleureux et convivial. Rendez-vous en juillet 2025 pour renouveler l'expérience.





Le dimanche 15 septembre a eu lieu le culte au "Calabert". Le temps étant incertain, nous remercions la municipalité de Labatie d'Andaure de nous avoir généreusement prêté la salle des fêtes pour ce moment festif.

Beaucoup avaient répondu présents. Après un beau culte préparé par Yves Astier et Denis Cardinal, les participants se sont retrouvés autour d'une paella. L'après midi s'est poursuivie au gré des envies de chacun: promenade le long du doux, partie de jeux de société, partie de pétanque, dans une ambiance détendue et fraternelle.

Culte animé par le groupe de jeunes



Le dimanche 6 octobre le temple de Chastagnier a vibré au rythme d'un culte animé par les jeunes de la paroisse . Un grand merci à Eva Combaourou qui a remarquablement orchestré cette célébration entouré de Léna, Cécilia, Mathilde, Yohann, Céleste et Laurent, dont l'engagement mérite d'être salué. Tous les participants étaient ravis pour ce culte qui nous a apporté le sel et la lumière que nous devons semer autour de nous avec Jésus pour guide.

Fête du pain

Le dimanche 20 octobre après le culte animé par Jean Serge Kinouani tous les paroissiens étaient invités à se rassembler dans le parc du presbytère de Lamastre pour partager pizzas et pains. Bernard, Léo et d'autres ont travaillé toute la journée du samedi pour préparer, pétrir et cuire les pains. Le dimanche matin Marie Lise était de la partie pour préparer les pizzas et le repas s'est terminé sur une note sucrée autour de bonnes tartes aux pommes du pommier du Presbytère de Lamastre.



Un moment convivial et sympathique autour du pain qui rassemble. Nous remercions tous les organisateurs et les participants.



Magali GIRARD parmi nous

Merci à l'église de la Vallée du Doux !

Avec Patrice mon mari, Hanna et Philémon, nos enfants de 10 et 8 ans nous avons passé à Lamastre deux semaines de vacances avec la formule « vacances contre presbytère » que j'avais proposé à votre pasteur Diane, lorsque nous nous étions croisés. Rapide et efficace elle a demandé au Conseil presbytéral qui a accepté cet échange. C'est ainsi que j'ai eu la joie de célébrer avec vous 3 cultes en ce mois d'août à Lamastre puis Chastagnier et enfin Désaignes.. Durant l'année nous habitons en Savoie et mon ministère m'emmène d'églises en églises dans la Région CAR. La stabilité pendant notre séjour ici avait donc un vrai goût de vacances ! Votre accueil sympathique et la beauté des forêts, des gorges du Doux nous ont offert un temps de ressourcement bienvenu pour toute la famille.

J'ai beaucoup apprécié le groupe des musiciens (nes) qui répondait toujours présent pour animer les cultes dans vos temples si majestueux et en même temps très bien équipés ! Bravo ! On voit bien avec vous que la confiance et la chaleur d'une communauté, sa fraternité et son accueil en font une Eglise forte et pérenne. Je prie le Seigneur que vous sachiez cultiver cela et je rends grâce pour votre témoignage. Il se peut que le CP fasse appel à moi durant l'année alors à bientôt peut-être!

Magali Girard
Ministre régionale pour
l'animation en évangélisation.



*Un grand merci à Magali pour nous avoir accompagné
pour les cultes de l'été.*

Paroles de la Trésorière Marinette ASTIER

Depuis le 1er juillet nous n'avons plus de Pasteur... et
l'Eglise continue sa mission !

Le Conseil Presbytéral, de part ses responsabilités, s'assure que les activités et la vie de l'Eglise se poursuivent.

Tous les dimanches un culte est proposé, les activités régulières sont assurées, et les familles peuvent trouver une réponse lorsqu'elles sollicitent l'Eglise lors d'un événement familial.

S'agissant des finances de la paroisse, cette responsabilité n'incombe pas uniquement à la Trésorière (ou Trésorier) mais elle est en réalité partagée avec l'ensemble du Conseil Presbytéral.

L'absence d'un Pasteur dans une paroisse présente toujours « un risque » financier, car les paroissiens se détachent, sont moins présents... et ils ont l'impression que leur soutien financier peut être diminué car il n'y a pas de Pasteur.

Nous devons être vigilants et ne pas oublier qu'en l'absence de pasteur certaines charges sont un peu moins importantes, mais nous faisons partie d'une Union d'Eglises et nos engagements doivent être honorés, comme par exemple, le paiement de la contribution régionale. (3000 € par mois)

Nous devons également solliciter des pasteurs d'autres paroisses pour assurer certains événements comme par exemple, les obsèques, et nous devons prendre en charge les frais de déplacement

Notre capacité à faire face à nos dépenses et à soutenir financièrement notre paroisse sont autant d'éléments qui sont pris en compte lorsque le pourvoi du poste vacant de la Vallée du Doux sera étudié.

Alors pour ce dernier appel de l'année, soyons généreux dans notre réponse et soutenons autant que nous le pouvons la paroisse protestante de la Vallée du Doux.

Vous pouvez apporter votre contribution financière soit en déposant un chèque à l'ordre de l'EPU Vallée du Doux, dans la boîte du presbytère à Lamastre, soit en faisant un virement bancaire (voir coordonnées bancaires en fin de journal) soit en déposant votre enveloppe lors d'un culte ou en la remettant à un membre du Conseil Presbytéral.

"Que chacun donne comme il l'a décidé dans son cœur, sans regret ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie".

2 Corinthiens 9:7

Nota :

Pour les personnes souhaitant un reçu fiscal pour les dons effectués en 2024, leur versement doit impérativement être effectué au plus tard le 31 décembre 2024.

Le reçu fiscal sera envoyé au cours du premier trimestre 2025

Nous allons les vivre

**MARCHÉ DE NOËL le samedi
7 décembre au presbytère de
Lamastre à partir de 9h 30.**



**FÊTE DE NOËL
le dimanche 22
décembre au temple de
Désaignes à 15h et
MARCHÉ DE NOËL
le même jour à partir de
9h 30 au temple de
Désaignes**



Notez déjà de RESERVER votre week-end de Pâques 2025 au temple de Désaignes;

- le samedi 19 avril concert Gospel avec le groupe Gospel Train
- le dimanche 20 avril culte animé par le groupe Gospel et le Pasteur Pierre Alméras

Le mercredi 25 décembre culte de Noël à Lamastre à 10h 30 présidé par le pasteur Pierre Grossein

Consistoire : Les pasteurs du consistoire assument leur décision d'être présents dans la vallée du doux pour assurer au moins une fois par mois les cultes avec sainte cène.

Deux cultes sont préparés par le consistoire et seront lu dans les paroisses ; le dimanche 27 octobre à Chastagnier par Jean Pierre Bret et Françoise Chareyre

Le dimanche 5 janvier à Lamastre par Colette Crouzet

Synode : Le synode se tiendra du 22 au 24 novembre à Vogué; Corinne Crouzet et Marinette Astier représenteront notre Eglise.

Dans nos familles

“Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos. Matthieu 11. 28”

Obsèques :

- Evariste Mollard 52 ans, le 26 juillet à Clamard
- Marguerite CHANTRE née CHAVE 104 ans, le 29 juillet à Lamastre
- Jeanine SOUBEYRAND 79 ans, le 13 septembre à Lamastre
- Gilbert CHAREYRE 72 ans, le 10 octobre à Lamastre
- Jany CHARRIER née VERILHAC 76 ans, le 15 octobre à Lamastre

Memento

Ecole biblique et KT : Chaque dimanche quand le culte est au Temple de **Désaignes à 10h 30**

Groupe de prière : tous les lundis à 14h au temple de Désaignes

Cultes à la Résidence Les Bords du Doux : les 1er et 3ème vendredis du mois à 14h 30

Repas partagé au presbytère : chaque dimanche après le culte à Lamastre pour ceux qui le souhaitent.

Info pratique : *L'impression et l'envoi par la poste du Notre Joie représente des frais : 15€/an. Merci pour votre participation financière au fonctionnement de notre paroisse. Si vous possédez un mail pensez à nous le communiquer.*

Le conseil presbytéral

Co-présidente et responsable jeunesse : Alexandra LOPEZ 06 66 36 68 25

Co-présidente : Annie LAURENT annie.laurent07@sfr.fr

Secrétaire co-responsable communication : Corinne CROUZET 06 87 66 53 68

Trésorière : Marinette ASTIER 06 79 48 38 01 / Adjointe : Maryse LEMEK 04 75 06 68 88

Webmaster, co-responsable communication, référent Réveil : Quentin BLACHE 06 29 97 32 05

Gestion des locaux et référente obsèques : Françoise CHAREYRE 07 81 45 09 09

Coordonnées bancaires

FR076 1390 6000 0808 1765 0705 030

BIC AGRIFRPP839

Domiciliation Crédit Agricole

Titulaire du compte : Association culturelle EPU Vallée du Doux 8 square Chazallon - 07270 Lamastre

Adresse des temples

Place Rampon – 07270 Lamastre

Rue du temple – 07570 Désaignes

Hameau de Chastagnier – 07570 Labatie d'Andaure

Site internet : <https://vallee-du-doux.epudf.org>

AGENDA DES CULTES ET EVÈNEMENTS - NOVEMBRE 2024 - FEVRIER 2025

DATE	LAMASTRE	DESAIGNES	CHASTAGNIER	EVENEMENTS
			NOVEMBRE 2024	
03	10h 30 Culte Odile MONTEREMAL			
10		10h 30 Culte Florence JOUVET		EGLISE PERSECUTÉ 10h 30 EB/KT
17	PAS DE CULTÉ	VALLÉE	DU DOUX	FÊTE DU CONSISTOIRE ALBOUSSIÈRE 10h 30
24	10h 30 Culte Laurent JOUVET			Cène
			DECEMBRE 2024	
01			10h 30 Culte Yves Astier	Culte synodal + compte rendu
08	10h 30 Culte B. et M-L GERMAIN			
15		10h 30 Culte Laurent JOUVET		Cène 10h 30 EB/KT
22	FÊTE DE NOËL	FÊTE à 15h MARCHÉ à 9h 30	et MARCHÉ de NOËL	TEMPLE DE DESAIGNES
25	10 h 30 Culte Pasteur Pierre GROSSEIN			NOËL
29	10h 30 Culte Michel BOURLIER			
			JANVIER 2025	
05	10h 30 Culte Colette CROUZET			ÉPIPHANIE culte décentralisé commun au consistoire
12		10h 30 Culte B et M-L GERMAIN		10h 30 EB/KT
19			10h 30 Culte Pasteure N. PATONNIER	Cène
26	10h 30 Culte Odile MONTEREMAL			
			FEVRIER 2025	
02			10h 30 Culte Michel REBOULLET	
09	10h 30 Culte Pasteur Jean Serge KINOUBANI			
16		10h 30 Culte Pasteur Samuel KPOTI		Cène 10h 30 EB/KT
23			10h 30 Culte Pasteur Daniel MARTEL	